

Pharmaciens



L'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) vient de publier une étude sur la pratique du tiers payant en pharmacie, dont les conclusions sont globalement négatives.

Selon cette étude, les coûts cachés entraînés par la gestion du système de tiers payant avec l'Assurance maladie et les complémentaires s'élèvent de 13 246 à 28 601 € par pharmacie et par an, selon les officines. Ces coûts comprennent principalement les frais de personnel, mais aussi les impayés et les coûts informatiques. Or ces coûts sont loin d'être compensés par les indemnités perçues par les pharmaciens.

Quant au temps moyen passé par les professionnels pour gérer le tiers payant, il est, lui aussi, exponentiel. Il aurait augmenté de 10 % en 10 ans et représente désormais plus d'un mi-temps.

Car globalement, toujours selon l'étude, ce système a empiré au cours des 10 dernières années, celui-ci étant de plus en plus complexe, compte tenu des changements croissants de droits notamment de complémentaires santé et avec l'arrivée de l'ACS (aide pour une complémentaire santé). Les pharmaciens passent également de plus en plus de temps à la gestion des réclamations. Et les incidents de paiement se multiplient, notamment sur la part complémentaire. À ce sujet, 33 % des officines ne constatent aucune amélioration de la garantie de paiement avec les feuilles de soins électroniques (FSE) sécurisées. Et 39 % des pharmaciens déclarent avoir été confrontés une ou plusieurs fois par semaine en moyenne à un

non-respect de la garantie de paiement en 2016.

© 2017 Les Echos Publishing